Studii de lingvistică 8, 2018, 137 - 158

Le cadrage des discours politiques européens sur les migrations : l'illusion des controverses

European political discourses on migration:
a common framework amid controversy

Esther Durin[1]

Abstract: This article aims at studying identity political discourse on migration and its counter-discourse, building on the theory of hegemonies developed at the University of Essex (Laclau & Mouffe 2009, Howarth & Torfing 2005). This fertile theoretical framework seems to suffer from its abstraction and a lack of methodological development (Dahlgren 2011, Yilmaz 2016). The praxeological model of textuality *in the same* (fr. *en même*) and *in itself* (fr. *en soi-même*) of Jeanne-Marie Barbéris (Barbéris 1998a, 1998b; Détrie, Masson & Verine 1998; Fauré 2011) can fill in this gap. The article combines these two theories to analyse speeches by members of the European Parliament during plenary debates on three resolutions on migration, as well as on the text of these resolutions, during the 2014-2019 legislature.

Key words: dialectics of the self and the other, European political discourse, migration, subjectification.

1. La théorie des hégémonies : la dialectique du même et de l'autre au fondement de la production de sens

Le social n'est pas une totalité donnée *a priori* mais un espace toujours indécidable et contingent. Sans pouvoir métaphysique venant instituer la société, nous voilà face à un champ illimité de différences-équivalences, dont aucune n'est par essence première. Or c'est le discours, pratique articulatoire fondamentale, qui vient représenter, organiser et délimiter ce champ : « l'organisation de la signification *procède de* et non *précède* l'action de l'homme sur le monde » (Bres 1994 : 35). Du fait de cette contingence, chaque re-présentation discursive n'offre que des fixations partielles – partiales – de sens :

[1] Doctorante en Sciences du langage, laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS, Université Paul-Valéry Montpellier 3 / Chargée de cours à l'Institut des hautes études des communications sociales (IHECS-Bruxelles/ Protagoras) ; esther.durin@gmail.com.

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

« les divers “ordres sociaux” [ne sont que] des tentatives précaires et manquées pour domestiquer le champ des différences » (Laclau et Mouffe 2009 : 181).

Le Même (l’*Idem*) et l’Autre (l’*Aliud*) sont les deux pôles autour desquels s’organise ce découpage du monde, dans un double mouvement d’inclusion / exclusion :

> Toute la production du sens est une exclusion de l’autre et une condensation du même. Au quotidien, chacun d’entre nous effectue ce réglage en recourant à des formulations métalinguistiques telles que *ce n’est pas… mais c’est…* (Détrie, Masson & Verine 1998: 44).

Du fait de cette négociation dynamique, Laclau et Mouffe mettent l’accent non pas sur les pôles – le même, l’autre – jamais atteignables dans leur plénitude, mais sur les logiques antagoniques qui poussent vers ces pôles : « logique d’équivalence » et « logique de différence » (Laclau & Mouffe 2009, Laclau 2014).

A un moment donné, une différence particulière dans le champ illimité des différences, une parmi les autres, vient représenter une différence incommensurable et exclusive qui rompt la chaîne. La représentation du tout se fait donc à travers la représentation de son extérieur. Il s’agit d’« une chose que la totalité expulse d’elle-même afin de se constituer » (Laclau 2008 : 88-89). Une fois l’altérité pro-jetée, un signifiant particulier parmi les éléments restants vient englober de manière catachrestique la chaîne et incarner le tout. Ainsi nait le *demos*. La subjectivation collective implique une opération incessante de désidentification-identification. Le même n’existe pas sans l’autre, et vice-versa. L’antagonisme social est ainsi tout autant limite que condition de l’identité.

> Une relation d’équivalence qui absorbe toutes les déterminations positives du colonisateur par opposition au colonisé, ne crée pas un système de positions différentielles positives entre les deux, pour la simple raison qu’elle dissout toute positivité : le colonisateur est discursivement construit comme l’anti-colonisé (Laclau & Mouffe 2009 : 234).

La subjectivation crée ainsi des forces désidentifiées des corps biologiques et sociaux.

Il y a trente ans, nous étions tous des « juifs allemands », nous dit Jacques Rancière faisant référence à l’affiche de mai 1968.

> La cause de l’autre comme figure politique, c’est d’abord cela : une désidentification par rapport à un certain soi. C’est la production d’un peuple qui est différent du peuple qui est vu, dit, compté par l’Etat, un peuple défini par la manifestation d’un tort fait à la constitution

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

> du commun, laquelle construit elle-même un autre espace de communauté (Rancière 1998 : 212).

Puisque l'identité est une construction symbolique, résultat d'une articulation discursive hégémonique, son étude implique la prise en compte de sa relation aux autres articulations discursives hégémoniques disponibles dans la société. En effet, dans une démocratie, ces articulations hégémoniques sont en compétition, dans un rapport agonal. Le « pluralisme agonistique » de Mouffe repose sur une confrontation politique entre adversaires, qu'elle définit comme paradoxalement « 'friendly enemies', that is, persons who are friends because they share a common symbolic space but also enemies because they want to organize this common symbolic space in a different way[2] » (Mouffe 2005 : 13). Cette confrontation entre adversaires est toujours ouverte et toute articulation hégémonique, toujours contestable (Mouffe 2013 : 17). Mouffe propose ainsi la distinction entre *le politique* (*the Political*) qui renvoie à cette « dimension of antagonism which can take many forms and can emerge in diverse social relations[3] » (*ibid.* 2013 : 2) et *la politique* (*the Politics*), qui désigne « the ensemble of practices, discourses and institutions that seeks to establish a certain order and to organize human coexistence in conditions which are always potentially conflicting , since they are affected by the dimension of 'the political'[4] » (*ibid.*: 3).

Le politique, c'est – cela peut paraître paradoxal – la remise en question constante de la politique, à travers l'imposition d'une autre ontologie du social, d'un autre découpage des identités. En France, l'école praxématique, avec le modèle de la textualité en même et en soi-même de Jeanne Marie Barbéris, a su rendre compte de ce conflit de représentations et du rôle de l'altérité dans la construction discursive des identités.

2. La praxématique – un modèle d'analyse de la construction discursive des identités

La praxématique s'attache à analyser l'ensemble des opérations mentales et langagières de la construction intersubjective du sens, du travail de « signifiance » en train de se faire (Lafont & Gardès-Madray 1976, Lafont 1978, Détrie, Siblot & Verine 2001 : 324-315). Les unités

[2] « "ennemis-amis", c'est-à-dire des personnes qui sont amies car elles partagent un espace symbolique commun, mais aussi ennemis car elles veulent organiser d'une autre manière cet espace symbolique commun » (notre traduction).

[3] « dimension de l'antagonisme qui peut prendre diverses formes et émerger dans diverses relations sociales » (n.t.).

[4] « l'ensemble des pratiques, discours et institutions qui cherchent à établir un certain ordre et à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours potentiellement conflictuelles, puisqu'elles sont affectées par la dimension du politique » (n.t.).

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

linguistiques ne sont plus définies selon leur statut différentiel dans la phrase, les unes par rapport aux autres. Considérées comme des outils interdépendants de construction de sens, ces dernières sont appréhendées selon leur *fonction* dans l'élaboration commune du « spectacle linguistique » (Lafont 1978 :15) venant figurer le monde. Le praxème, qui remplace le lexème, est considéré dans sa fonction de « repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécialement le repérage des autres praxis » (Lafont & Gardès-Madray 1976 : 99). Il sert donc à désigner une portion du monde. Il n'a cependant pas de signification propre et s'appréhende comme un potentiel illimité de sens qui fait l'objet d'opérations de réglages successifs dans la praxis linguistique. Les parapraxèmes servent à mettre en « réalité » et inscrire en véracité cette portion du réel. Ils relient le praxème à l'ici et maintenant de la situation de communication, et l'ancrent dans l'expérience des co-énonciataires. Détrie, Vérine et Masson en font la « forme-pivot entre le langage et le réel » (2001 : 91). Ils regroupent notamment les embrayeurs et les déictiques (pronoms, possessifs, démonstratifs, articles, indéfinis, marques du temps, adverbes, etc). Les métapraxèmes, enfin, prennent en charge l'organisation interne et la mise en cohérence du message, en « permet[ant] au discours de se référer non pas à l'espace extérieur objectif ou à la conscience linguistique comme espace, mais à son propre espace » (*ibid.* : 100). Il s'agit notamment des connecteurs et des anaphoriques.

Pour l'école praxématique, le travail de signifiance correspond à un « mouvement dynamique de conceptualisation de la réalité même, par le langage » (Lafont 1978 : 217) avec la négociation d'un « étalonnage de degrés d'approche » (Barbéris, Bres & Siblot 1998 : 39) de l'image d'espace-temps. Cette dernière suit une progression en distinctivité.

> La praxis linguistique ne peut être observée que comme un étagement du système de sens, entre un niveau d'économie maximale des unités (immédiatement après le seuil du ça) et un niveau de dépense maximale (celui du plus grand nombre d'unités et des plus petits domaines de sens). La moindre dépense correspond au plus haut degré d'abstraction (Lafont 1978 : 135).

Pour décrire ces étapes, la praxématique reprend à Guillaume ses trois échelons de mise en tension du temps (*in posse*, *in fieri*, *in esse*) pour les appliquer à une image renouvelée d'espace-temps. Ces échelons correspondent alors à une image de réalité virtuelle, émergente ou achevée. Cette « *topothèse en objectivité* se suspend logiquement à la topothèse du sujet et à l'organisation de l'espace en *moi* et en *ça* » (Lafont 1985 : 4).

Au niveau textuel, les traces de la dialectique du même et de l'autre apparaissent en premier lieu dans le système énonciatif. Un premier mouvement dégage la personne par l'exclusion de la non-

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

personne (le *ça,* le *il(s) ou elle(s)*) : la personne est ainsi définie par le couple *je / tu.* Un second mouvement dégage le *je* en excluant le *tu*. La tension propre à la définition du couple – le *nous* allocutif – et de l'égo – le *je* – peut faire apparaître trois fixations correspondant aux fixations *in posse*, *in fieri* et *in esse*. Barbéris (1998a, 1998b) modélise ces différents états comme des étapes progressives vers l'émergence du *soi-même*, que Laurent Fauré décrit comme « des couches successives, sédimentées en langue, de construction mentale de l'image du sujet linguistique » (Fauré 2001 : 52). Les deux premiers états sont regroupés au sein de la position *Idem.* Cette dernière « vise les identifications possibles, soit par une fusion maximale des points de vue (similitude), soit par analogie. La première fixation de l'*Idem*, que nous nommerons par commodité *Idem 1*, renvoie au stade du *même de similitude* (le *ça*), qui est celui de « l'immersion perceptuelle » (*ibid.* 53) telle que vécue par le nouveau-né. A ce stade, « la représentation adhère totalement à un modèle humain par rapport auquel il ne peut y avoir aucune distance, aucune profondeur » (Barbéris 1998b : 214). C'est la dyade mère-enfant. La seconde fixation que nous nommons par suite logique *Idem 2* renvoie au stade d'intersubjectivité et de coordination avec l'autre, stade du *même analogique* au sein duquel « accordage ou désynchronisation des représentations, convergence ou divergence sont possibles. Mais sans disjonction des points de vue » (*ibid.*). Le sujet en devenir « reste dans une communauté d'expériences et de représentation avec son autre » (*ibid.*). D'ailleurs, dans la phase précœdipienne, ce *nous* du couple mère-enfant se construit par exclusion de l'autre de la mère, qui n'est autre que le père : « *ailleurs* et *territoire*, ces deux termes définissent le « lieu du père » face à l'*ici* et à l'*espace* de la communication mère-enfant » (Lafont 1994 : 108). Le troisième et dernier stade de l'égogénèse, l'*ipséité,* « rend compte de la coupure permettant la définition de l'espace égotique » (Barbéris 1998a: 30). La position *Ipse* correspond à « l'accession du sujet à sa plénitude réalisée » (Fauré 2011 : 53). Le dégagement du sujet passe donc irrémédiablement par le dégagement de l'autre. *Je* est « l'autre de l'autre » avant d'être soi-même (*ibid.* : 64).

Le jeu de la textualité en même et en soi-même permet ainsi de rendre compte de la construction discursive des identités et de la relation entre énonciateur et co-énonciataires. Les opérations de dégagement progressif de l'ego aboutissent à deux types de textualité, qui ne s'envisagent pas comme catégories alternatives et figées, mais plutôt comme deux pôles entre lesquels la matérialité textuelle oscille.

> La textualité en *même* construit une mise en spectacle linguistique inachevée, jouant sur le flou, l'implicite et le contact impressif du récepteur avec l'ethos émanant du texte. La textualité en *soi-même* se fonde en revanche sur une interaction explicite entre les deux pôles et opère une mise en spectacle plus achevée (Détrie, Siblot & Verine 2001 : 364).

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

Le tableau ci-dessous donne une illustration des différents degrés portés par les parapraxèmes (Barberis, Bres & Siblot 1998) :

	in posse	*in fieri*	*in esse*
Image de réalité	virtuelle	émergente	achevée
Actualisateurs topothétiques	-	article défini et indéfini, adjectif indéfini	adjectif démonstratif, possessif
Ex.	*livre*	*un livre, le livre*	*mon livre, ce livre*
Actualisateurs chronothétiques	modes nominaux	subjonctif	indicatif
Ex.	*marcher, marchant, marché*		

Au-delà de l'entrée par le lexique, le modèle de Jeanne-Marie Barbéris nous permet d'appréhender le rôle de l'ensemble des unités linguistiques disponibles, y compris des mots dits « vides », dans la construction des identités *autre* et *même*. L'actualisation praxémique se réalise également par le choix du verbe et sa combinaison à d'autres verbes modaux. L'actualisation parapraxémique est réalisée par l'accord du verbe : « les actualisateurs du substantifs et les signifiants temporels-modaux du verbe se répondent dans un système équilibré : substantif actualisé seul = infinitif ; articles = subjonctifs ; démonstratifs = indicatif » (Lafont 1991 : 131). Par cette actualisation parapraxémique se dégagent des relations directionnelles de part et d'autre de l'acte, vers les actants. « Personnification et axiologisation permettent l'investissement des sujets narrateurs et narrataires qui « donneront vie » aux actants selon les processus de l'adhésion et de l'opposition : ils en feront des *mêmes* ou des *autres* » (Bres 1994 : 116).

Lafont et Bres proposent donc un prolongement à l'analyse de la description non-tensive du monde, discrétisant l'*autre*, le *tu* et le *je*. Une seconde étape méthodologique vise la mise en tension de ce monde. Elle correspond à l'analyse des programmes phrastiques en *être* et en *faire*, qui confirment ou infirment l'*autre* comme actant. Cette seconde étape s'avère également particulièrement pertinente pour analyser la relation entre *même* et *autre*, comme nous allons le voir dans des discours europarlementaires sur les migrations.

3. Terrain, corpus et méthodologie

L'émergence d'une politique migratoire commune de l'Union européenne est relativement récente. Les Etats membres ont d'abord mené des actions conjointes dans un cadre intergouvernemental, à partir des années 70. Un premier pas transgouvernemental est franchi avec les accords de Schengen et c'est avec le Traité d'Amsterdam de

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

1997 que la matière devient partiellement supranationale. La politique européenne suit ainsi deux grands axes : le premier vise le renforcement du contrôle des frontières et l'endiguement des migrations, le second vise l'intégration des ressortissants des pays tiers. Le premier axe est celui qui a connu une plus grande communautarisation. Toutefois, même dans la co-décision, le jeu demeure largement aux mains des Etats et le Parlement peine à peser sur les processus décisionnels (Balleix 2013 : 88). Les politiques d'intégration, quant à elles, demeurent clairement une compétence d'appui pour l'Union européenne, qui, ainsi que le stipule le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), se contente d'« établi[r] des mesures pour encourager et appuyer l'action des Etats membres » (art. 79 par. 4). C'est donc via la Méthode ouverte de coordination (MOC), c'est-à-dire le *benchmarking* et l'échange de bonnes pratiques, que se dessinent des politiques communes d'intégration.

Dans cette contribution, nous choisissons d'analyser les discours des membres du Parlement européen, pour deux raisons. Premièrement, nonobstant sa place dans les rapports de force interinstitutionnels et en gardant à l'esprit que les processus décisionnels suivent bien au Parlement une logique du compromis, il n'en demeure pas moins que l'institution représente le poumon démocratique de l'Union européenne. En effet, ses membres sont élus directement par les citoyens sur des programmes politiques partisans. Les eurodéputés sont répartis en huit groupes politiques qui se confrontent dans l'hémicycle. C'est de ce fait là que les clivages se font entendre. Deuxièmement, même sur des matières où la subsidiarité reste la règle, le Parlement peut, en dehors de toute procédure législative, se prononcer politiquement et émettre des recommandations aux Etats membres. Bien que sans autorité légale, ses résolutions non législatives sont dotées d'un fort capital symbolique et représentent une voie (voix) d'indépendance pour les eurodéputés.

Afin de constituer notre corpus, nous avons lancé deux recherches avec les mots clé « migrations » et « intégration » sur le site Internet de l'Observatoire législatif européen. Cette base de données en ligne du Parlement européen permet de retracer le chemin législatif d'un texte, d'identifier ses acteurs clés et les documents inhérents à sa procédure. Notre recherche a été effectuée sur la 8ème législature en cours (2014-2019) et portait sur les résolutions d'initiative lancées par le Parlement européen, qui visaient, en totalité ou en partie, l'intégration des ressortissants des pays tiers (politique intérieure). Deux résolutions ont répondu à nos critères : la Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI))[5] et

[5] *Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne,* Parlement européen, 2015/2095(INI).

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

la Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI))[6]. Une première lecture exploratoire de ces textes a montré la prégnance du dialogue interculturel comme outil politique d'intégration. Nous avons donc dans un second temps lancé une recherche avec le mot clé « dialogue interculturel », dans les résolutions d'initiative de la législature en cours. Nous avons logiquement retrouvé dans la liste les deux résolutions citées plus haut. Le premier des quatorze résultats concernait une Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union (2015/2139(INI))[7]. Les cinq occurrences de la racine *migr-* (*migrants*, *migration*) et les quatre occurrences du mot « intégration » dans le texte de la résolution ont confirmé le lien fait entre ces différentes notions dans les discours du Parlement. Cette troisième et dernière résolution a été en conséquence ajoutée à notre corpus. Celui-ci reprend les textes de nos trois résolutions mais également la transcription des débats en session plénière précédant leur vote. Une analyse interactionnelle rapide de ces débats fait apparaitre de réelles confrontations entre les groupes politiques, dont les positions sur les trois résolutions sont cohérentes.

La Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI)) a été adoptée avec 459 voix pour, 206 voix contre, 52 abstentions. Les socio-démocrates (S&D) et les conservateurs du Parti Populaire Européen (PPE) – dont sont issus les co-rapporteurs du dossier, Cécile Kashetu Kyenge et Roberta Metsola –, les Libéraux (ALDE) et les Verts européens (Verts/ALE) ont soutenu le texte. La majorité des députés de la Gauche radicale (GUE) se sont abstenus, dénonçant l'approche sécuritaire des politiques migratoires européennes ainsi que l'accord avec la Turquie. Le camp des « contre » regroupe, quant à lui, la majorité des députés des groupes des conservateurs britanniques (ECR) et du groupe de l'Europe des Nations et des Libertés (ENL). Le vote ECR s'appuie sur le refus de principe de l'intégration européenne, quelle qu'en soit la matière. Du côté de l'ENL, à l'extrême droite de l'échiquier politique, les députés dénoncent une « islamisation de l'Europe » et invoquent « un choc des cultures ». « Daarvoor moet je de grenzen sluiten en de-islamiseren! » 'Vous devez fermer les frontières et désislamiser !' conclut Vicky Maeijer, représentant la position du groupe durant les débats parlementaires relatifs au vote de la résolution (12 avril 2016, trad.

[6] *Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail,* Parlement européen, 2015/2321(INI).
[7] *Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union*, Parlement européen, 2015/2139(INI).

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

libre). Les votes du groupe de l'Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD)[8] sont plus dispersés, en raison de l'hétérogénéité très forte en son sein, particulièrement au sein du Mouvement 5 étoiles.

La Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI)) a été adoptée sur base du rapport de l'eurodéputé italien S&D Brandi Benifei, avec 486 voix pour, 189 contre et 28 abstentions. A quelques exceptions près, les députés des groupes S&D, ALDE et GUE ont soutenu la résolution. Le groupe PPE s'est montré un peu plus divisé, même si la majorité des députés ont voté pour. Ceux qui ont voté contre et se sont exprimés lors des débats, défendent la subsidiarité et condamnent principalement la demande d'augmentation du budget du Fonds social européen pour l'inclusion des réfugiés (Michaela Šojdrová, Ádám Kósa, etc.). Ádám Kósa oppose sur ce point citoyens européens et réfugiés.

> Az Európai Unióban jelenleg 21 millió munkanélküli van. A fiatalok munkanélkülisége egyes tagállamokban tragikus mértéket öltött. Az Európai Unió állampolgárainak hogy magyarázzuk azt meg, hogy ők most kevésbé fontosak számunkra, mikor az Európai Szociális Alap 3%-kal történő emelését javasolják? (Ádám Kósa, 4 juillet 2016)
> 'Il y a actuellement 21 millions de chômeurs dans l'Union européenne. Le chômage des jeunes est tragique dans certains États membres. Comment expliquer aux citoyens de l'Union européenne qu'ils sont maintenant moins importants pour nous, face à l'augmentation du Fonds social européen de 3%?' (trad. libre)

Cette opposition entre Européens et réfugiés est reprise dans l'ensemble des interventions des députés du groupe ENL, qui ont à l'unanimité voté contre le rapport. L'autre à combattre est représenté par le triplet Union européenne, capitalisme financier et migration, particulièrement présent dans les discours des députés de la Lega Nord et du Front National. Les députés ENF contestent également la notion d'intégration qui guide la politique européenne : « intégration sous-entend "revendication" et "communautarisme" là où assimilation sous-entend adaptation et reconnaissance » (Dominique Martin, 4 juillet 2016, intervention écrite).

La Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union (2015/2139(INI)), dont la rédaction a été coordonnée par Julie Ward, a été adoptée avec 554 votes pour, 147 votes contre et 12 abstentions. Les eurodéputés des groupes S&D, PPE et ALDE ont tous défendu le texte. A une abstention près, les Verts ont également tous soutenu le rapport et malgré quelques dissidents ; la grande majorité des députés de la

[8] Europe of Freedom and Direct Democracy.

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

GUE ont fait de même. A l'inverse et sans surprise, la très grande majorité des députés ECR a voté contre (seul un vote « pour » et trois abstentions). Hormis une abstention, tous les députés ENF ont voté contre.

> Europa als cultuurruimte en als beschavingscontinent heeft behoefte aan een besef van de eigen identiteit en het openlijk verdedigen daarvan, in plaats van het te laten verwateren en open te stellen voor incompatibele waarden van overal in heel de wereld. (Gerolf Annemans, 18 janvier 2016)
> 'L'Europe comme espace culturel et, en tant que continent-civilisation, a besoin de donner sens à sa propre identité et de la défendre ouvertement, au lieu de la diluer et de l'ouvrir à des valeurs incompatibles venant de n'importe où à travers le monde.' (trad. libre)

Les valeurs incompatibles dont il est question sont largement associées à l'Islam. Le demos est un ethnos, lu à travers une lutte des cultures et civilisations. Quel contre-discours les députés de la majorité opposent-ils à ce discours politique identitaire des députés siégeant à l'extrême-droite de l'hémicycle ? Au-delà de la défense de l'accueil des réfugiés, quelle nouvelle ontologie du social proposent-ils ? Nous nous sommes ici intéressée au discours des rapporteurs en charge de la rédaction de la résolution au sein de la commission parlementaire compétente, ainsi que des eurodéputés intervenant pour représenter les autres commissions parlementaires étant intervenues pour avis dans le dossier. Leurs interventions en séance plénière ont été retranscrites et traduites par nos soins. L'analyse a porté sur le système énonciatif, les actualisateurs topothétiques et chronothétiques vus plus haut (parapraxèmes), les connexions et constructions syntaxiques associatives ou différentielles (métapraxèmes), dans leur influence réciproque sur les praxèmes (essentiellement les substantifs et adjectifs utilisés comme référents) et la construction du spectacle linguistique. Elle a aussi interrogé les programmes phrastiques, en être et en faire, rendant compte du modèle actantiel.

4. Analyse du corpus

4.1. Négation et opposition de points de vue au sein de l'hémicycle

La co-rapporteure Roberta Metsola pose implicitement la migration comme problème dès l'ouverture de son discours de présentation du rapport sur la situation en Méditerranée, ainsi que la nécessité d'une approche globale de l'Union européenne sur la question des migrations. Dans l'exemple (1), l'usage de la négation permet à la locutrice L1/E1 de convoquer pour le désavouer un autre point

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

de vue, enchâssé dans son énoncé et appartenant à un énonciateur second e2, selon lequel il y aurait une solution rapide/magique à la migration. Ce point de vue n'est pas expressément attribué. Si aucun député n'a utilisé ces termes, le contexte de la séance plénière nous permet de penser que la locutrice renvoie ici à l'abstention majeure des députés de la Gauche unitaire européenne, dénonçant en bloc, on l'a vu, l'approche sécuritaire des migrations.

(1) Mr President, if one thing is clear, it is that **there is no quick fix to migration. There is no magic silver bullet**. (Roberta Metsola, 12 avril 2016)
'Monsieur le Président, si une chose est claire, c'est qu'**il n'y pas de solution rapide à la migration**. **Il n'y a pas de solution magique**.' (trad. libre)

La migration est un défi, un problème qui amène une gestion politique. Pour Cécile Kashetu Kyenge :

(2) Il fenomeno migratorio **non si contrasta ma si gestisce**. (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016)
'Le phénomène migratoire **ne se combat pas mais se gère**.' (trad. libre)

A nouveau, l'usage de la négation permet à la locutrice de convoquer pour le désavouer un autre point de vue enchâssé. Dans le contexte de la séance plénière et dans une perspective dialogique interlocutive, nous pouvons dire que cet énoncé rejeté renvoie au point de vue exprimé par les députés ENL et certains députés EFDD, qui appellent à « lutter contre la submersion migratoire » (Gilles Lebreton, 12 avril 2016, trad. libre).

A la lutte contre la migration, la rapporteure Kashetu Kyenge oppose la gestion. Elle utilise la répétition de *si gestice* 'il se gère', renvoyant au « phénomène migratoire », à trois reprises dans son discours. Cette répétition en début de phrase lui permet de rythmer son discours et de souligner son propos. Notons l'usage réflexif de la non-personne, la troisième personne du singulier. Le phénomène migratoire apparaît ainsi comme un objet extérieur, inanimé, lequel appelle des mesures pour le réguler.

(3) **Si gestisce** attraverso il pieno coinvolgimento di tutti gli attori interessati, tanto a livello europeo, nazionale e locale. **Si gestisce** attraverso azioni concrete di breve termine e politiche lungimiranti di medio e lungo termine. **Si gestisce** se vi è la volontà politica. (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016)
'**Il se gère** grâce à la participation de toutes les parties prenantes, tant au niveau européen qu'aux niveaux national et local. **Il se gère** par des actions concrètes à court terme et des politiques

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

prospectives à moyen et long terme. **Il se gère** s'il y a la volonté politique.' (trad. libre)

Cependant, dès le paragraphe suivant, la même eurodéputée délaisse le verbe *gestirsi* 'se gérer' et utilise les verbes *arginare* 'juguler' ou *combattere* 'combattre' :

(4) Il progetto di risoluzione fornisce risposte concrete a quello che è il più grande spostamento di uomini e donne dopo la Seconda guerra mondiale, nonché delinea politiche strutturali dirette **ad arginare il fenomeno e a combattere le sue cause profonde**. (*ibid.*)
'Le projet de résolution fournit des réponses concrètes à ce qui est le plus grand déplacement d'hommes et de femmes depuis la seconde guerre mondiale, ainsi que des politiques structurelles visant à **juguler le phénomène et combattre ses causes profondes**.' (trad. libre)

Elle rejoint donc le point de vue qu'elle rejetait dans un premier temps. Notons la caractérisation progressive du phénomène général de la migration et de son positionnement dans l'ici et le maintenant, avec le superlatif quantitatif « le plus grand déplacement d'hommes et de femmes depuis la seconde guerre mondiale ». Les références à des événements et des actants plus précis construisent par analogie une image plus achevée du phénomène, et viennent le caractériser comme menace.

4.2. Relations associatives et caractérisation progressive de la migration comme menace

Dans le discours des deux eurodéputées, les défis migratoires cités plus hauts sont associés au crime, à travers la référence faite aux « réseaux criminels » (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre) et à la « traite des êtres humains » (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016, trad. libre). Julie Ward associe, à son tour, à travers une énumération d'exemples, dans une relation de contiguïté, « crise des réfugiés » et « attentats terroristes », en tant qu' « évènements dramatiques » :

(5) Madam President, **recent dramatic events, such as the refugee crisis and the terrorist attacks in Paris**, have shown that, more than ever, Europe must tackle these common challenges and promote its fundamental values – not in a divided way, but with unity. (Julie Ward, 18 janvier 2016)
'Madame la Présidente, **les événements dramatiques récents, tels que la crise des réfugiés et les attentats terroristes à Paris**, ont montré plus que jamais que l'Europe doit s'attaquer à ces défis communs et promouvoir ses valeurs fondamentales – pas de manière divisée, mais avec unité.' (trad. libre)

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

La locution *such as* 'tels que' relie, dans sa fonction métapraxémique, ces univers de sens. Tous les deux constituent explicitement dans le discours de la rapporteure, des « défis communs » face auxquels les valeurs fondamentales de l'Union européenne se trouvent menacées. Ce discours rejoint ainsi le texte de la Résolution du 19 janvier 2016, qui reprend sur ce point le rapport présenté par Julie Ward. Le considérant I rappelle :

> (6) L'Europe et le monde sont confrontés à de nombreux défis liés **à la mondialisation, à la migration, aux conflits religieux et interculturels et à la montée du radicalisme**. (Résolution du 19 janvier 2016, considérant I)

L'énumération, mise en cohésion parataxique, reprend la chaîne d'équivalence réalisée entre migration et radicalisme religieux par les députés adversaires de l'ENL. La migration est explicitement associée au danger, du fait que le terme est co-occurrent avec les termes « conflits » et « radicalisme ». Mais en dehors des quelques exemples mentionnés plus haut, qu'il s'agisse d'événements (attentats, crise) ou d'actants (réseaux criminels), les défis migratoires ne sont pas définis plus avant. Alors que dans l'oralité des débats, les parlementaires de la majorité utilisent plutôt des substantifs généraux, propres aux textes institutionnels, le texte de la Résolution du 5 juillet 2016 rompt étonnamment avec cette convention. Il ne s'agit plus de gérer un phénomène, la migration, mais « d'assurer la bonne gestion des réfugiés et des migrants ».

4.3. Le migrant : la non-personne

Dans la majorité des discours d'eurodéputés de notre corpus, plus précisément dans les débats concernant les résolutions du 12 avril 2016 et du 5 juillet 2016, les ressortissants de pays tiers sont essentiellement représentés par la troisième personne du pluriel, le plus souvent moyennant un pronom démonstratif: ***ceux*** *qui arrivent en Europe*, ***ceux*** *qui ne sont pas éligibles*, *36% de* ***ceux****…*

Le flou de la non-personne, flou au niveau de l'identité de cet objet-Autre, n'empêche pas nos locuteurs de clairement le discrétiser et de le pro-jeter, à l'aide des démonstratifs qui produisent une image de réalité achevée. Nul besoin de les nommer, nous savons ceux dont il s'agit.

Lorsque les locuteurs utilisent un substantif, ce dernier demeure très général : « des personnes », « personnes relocalisées ». Notons l'usage du participe passé dans « personnes relocalisées ». Dans le discours des eurodéputés, les migrants sont toujours représentés par un complément, comme destinataires des procédures de gestion: « la

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

réinstallation de… » ; « des mesures spécifiques pour… », « l'allocation des… ». L'actant « migrants », dans un premier temps écrasé sous la nomination « phénomène migratoire », réapparait ici mais demeure démis de toute actancialité (Lafont 1991 :173).

Il n'est jamais sujet agissant ou co-agissant. Dans les différents cas cités, les députés et responsables politiques sont aux commandes. Ces derniers sont représentés, dans notre corpus de débats en plénière, par la première personne du pluriel, qui est exclusivement associée à des verbes modaux: « nous devons », « nous (ne) pouvons (pas) », « si nous voulons ».

La seule exception concernant l'objet-autre migrant représenté comme agent apparaît à la fin de l'intervention de Roberta Metsola :

(7) In conclusion, **1.8 million people crossed into Europe** last year. **3 771 drowned** in the Mediterranean. This year already **more than 77 children have died**. (Roberta Metsola, 12 avril 2016)
'En conclusion, **1.8 millions de personnes ont traversé l'Europe** l'année dernière. **3771 se sont noyées** en Méditerranée. Cette année, **plus de 70 enfants sont morts**.' (trad. libre)

Ici, les députés n'ont plus la main. Nous les retrouvons spectateurs empathiques d'un phénomène extérieur : « la situation que nous rencontrons ».

(8) Migration is, above all, a human issue. These are **real people with real lives**. (*ibid.*)
'La migration est avant tout une question humaine. Ce sont des **personnes réelles avec de vraies vies**.' (trad. libre)

N'ayant aucune responsabilité dans la survenue du problème, il incombe à l'Union européenne de le résoudre. Nous allons voir que la chaîne ainsi représentée par « des personnes réelles avec de vraies vies » va être rompue pour discrétiser plusieurs niveaux d'altérités, qui appellent différents niveaux d'empathie et différentes mesures.

4.4. Des publics différenciés et hiérarchisés : de l'autre extérieur à l'autre intérieur

Au sein des Etats de l'Union européenne, nous comptons trois types de statut : le citoyen de l'Etat, le citoyen ressortissant d'un autre Etat de l'Union européenne, le citoyen ressortissant de pays tiers. Malgré la distinction, ces trois types de statut sont reconnus comme membres de la même communauté politique, au sein de laquelle d'autres découpages et subjectivations collectifs sont toujours envisageables. Le statut de réfugiés fait l'objet, en raison de sa situation, de mesures de protection et d'un processus d'accès à la citoyenneté à

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

part entière. Ainsi, au sein des deux résolutions du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI)) et du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI)), nous trouvons deux syntagmes désignant les deux publics cibles des politiques migratoires : « les ressortissants de pays tiers » et les « réfugiés ». Ce qui est remarquable, c'est que ce statut légal/administratif lié au contexte devient, dans le discours des eurodéputées analysé, un mérite personnel :

(9) We draw differences between those who are in need of protection and those who come to Europe for work, because we understand that while people fleeing war and persecution have a right to protection, it is true that this does not equate to an inalienable right to migration. (Roberta Metsola, 12 avril 2016)
'Nous établissons des différences entre ceux qui ont besoin de protection et ceux qui viennent en Europe pour travailler, parce que nous comprenons que si les personnes qui fuient la guerre et la persécution ont droit à la protection, il est vrai que cela ne correspond pas à un droit inaliénable à la migration.' (trad. libre)

L'usage de la construction *while P, it is true that* $Q_{nég}$ 'si P, il est vrai que $Q_{nég}$' marque, moyennant l'emploi du *while* oppositif, l'opposition entre les deux publics. La « migration économique » devient une « migration de main d'œuvre » dont l'intégration n'est plus liée à la situation économique du migrant mais à son utilité pour combler les besoins économiques des Etats membres :

(10) So we highlight that when it comes to labour migration, for example, it must be the Member States who have control over the labour market, and that they and the Union must see how best to fill any possible gaps in the market. (*ibid.*)
'Nous soulignons donc qu'en matière de migration de main-d'œuvre, par exemple, ce sont les États membres qui doivent avoir le contrôle sur le marché du travail, et qu'ils doivent voir la meilleure façon de combler les éventuelles lacunes du marché.' (trad. libre)

La plus forte empathie à l'égard des réfugiés ne leur permet tout de même pas d'accéder à la communauté. A nouveau, l'emploi de la négation permet d'introduire une opposition entre ces derniers et les « autres groupes défavorisés ».

(11) Les mesures d'intégration et d'inclusion destinées aux réfugiés et demandeurs d'asile **ne devraient pas utiliser les ressources destinées aux programmes ayant pour cible d'autres groupes défavorisés**. (Résolution du 12 avril 2016)

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

Elizabeth Morin Chartier oppose clairement, quant à elle, intégration des citoyens européens et intégration des réfugiés.

(12) Nous ne pourrons pas tout faire dans le cadre financier pluriannuel pour **intégrer à la fois les citoyens européens et les réfugiés**. (Elizabeth Morin Chartier, 12 avril 2016)

La locution adverbiale *à la fois* opère un double mouvement d'équivalence et de différence. Elle créé une relation de simultanéité entre deux phénomènes qu'elle contribue pourtant à antagoniser. Dans le cas présent, l'usage de la négation vient pleinement annihiler la possibilité de simultanéité de ces deux unités définitivement clivées. L'autre comme étranger devient l'autre comme minorité à l'intérieur du groupe social. Et la chaîne des autres qu'il s'agit de ramener dans la communauté est extensible. L'énumération posée dans la Résolution du 19 janvier (ex. 13) est en effet résumée par sa rapporteure à l'aide de l'expression indéfinie « toutes sortes de » (ex. 14):

(13) …renforcer les processus de socialisation et la participation **des minorités, des groupes défavorisés, des communautés marginalisées, des migrants et des réfugiés** à la vie culturelle et sociale, y compris aux postes de direction et aux prises de décision. (Résolution du 19 janvier 2016, pt. 25)

(14) My report promotes the need to reinvigorate and promote **healthy dialogue between all kinds of communities**, leading to a better understanding and acceptance of common fundamental values, thereby laying the foundations for more inclusive and pluralistic societies. (Julie Ward, 18 janvier 2016)
'Mon rapport favorise la nécessité de revigorer et de promouvoir un **dialogue sain entre toutes sortes de communautés**, ce qui conduit à une meilleure compréhension et à l'acceptation de valeurs fondamentales communes, jetant ainsi les bases de sociétés plus inclusives et plus pluralistes.' (trad. libre)

Ce qui compte ici n'est plus qui sont ces autres (migrants, minorités, groupes défavorisés, communautés marginalisées…) mais ce qui les lie *a priori*, à savoir le présupposé de leurs non-compréhension et non-acceptation des valeurs fondamentales communes, c'est-à-dire celles portées par l'Union européenne. L'autre est ainsi redéfini, de son lieu de naissance à sa culture. Nous retrouvons avec l'emploi du qualificatif *healthy* 'sain' et du verbe *reinvigorate* 'revigorer' le présupposé d'un dialogue conflictuel entre les communautés ainsi citées, à défaut d'être définies. La force du présupposé, comme le rappelle Alice Krieg Planque, est qu'« en s'appuyant sur la matérialité même des formulations, [il] permet de présenter une thèse comme étant soustraite à la contestation » (2012 : 118). En effet « présupposer

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

un certain contenu, c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur » (Ducrot, cité par Krieg Planque 2012 : 131). Le présupposé constitue ainsi « à un niveau interactionnel plus large, une sorte de ciment social, une zone de consensus entre les interactants » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 30).

Parmi ces « communautés » désignées sans être définies, une est particulièrement visée. Julie Ward vient ici défendre la communauté musulmane contre les accusations dont elle fait l'objet. Elle répond ainsi au point de vue des députés de l'ENL, requalifiant la communauté musulmane, non plus comme antinomique avec les valeurs de l'Union mais comme leur parangon, leur exemple :

> (15) During the recent devastating floods in my north-west region, the much maligned Muslim community were amongst the first to offer practical aid and moral support to remote rural communities, countering growing Islamophobia through spontaneous intercultural dialogue born out of true compassion and demonstrating a greater degree of sympathy and solidarity than the government did. (Julie Ward, 18 janvier 2016)
> 'Au cours des récentes inondations dévastatrices dans ma région du nord-ouest, la communauté musulmane très malmenée a été parmi les premières à offrir une aide pratique et un soutien moral aux communautés rurales éloignées, luttant contre l'islamophobie croissante par le dialogue interculturel spontané issu de la vraie compassion et démontrant un plus grand degré de sympathie et de solidarité que le gouvernement ne l'a fait.' (trad. libre)

Cette approche positive tend ainsi à opposer deux jugements sur l'identité musulmane et sa compatibilité avec les valeurs européennes. Ce faisant, elle répond certes à ses opposants politiques mais elle ne change pas les termes du débat. L'Islam en demeure l'enjeu et aucun autre découpage du social ne peut être proposé. C'est par rapport à cet autre que l'identité européenne se construit.

4.5. Le même : l'autre de l'autre

Face aux démonstratifs désignant l'autre, « ceux-là », nous retrouvons, dans le discours des eurodéputées, un usage quasi-systématique de l'adjectif possessif pour parler de l'Union européenne : ***our*** *citizens* '**nos** citoyens', ***our*** *Union* '**notre** Union', ***our*** *celebrated Schengen zone* '**notre** réputée zone Schengen' (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre) ; ***il nostro*** *sogno europeo e* ***i nostri*** *valori* '**notre** rêve européen et nos valeurs' (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016, trad. libre).

Le possessif allocutif marque l'appartenance du locuteur et de son auditoire à une même communauté (« notre Union »), qu'on oppose

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

aux « communautés marginalisées » (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre).

> (16) **And while, yes**, everyone's rights must be protected **and yes**, we must do more to keep families together, **it is also fair** to expect people to respect the values upon which our Union is founded. (*ibid.*)
> **'Et alors, oui**, les droits de chacun doivent être protégés **et oui**, nous devons faire davantage pour maintenir les familles ensemble, **il est également juste de** s'attendre à ce que les gens respectent les valeurs sur lesquelles notre Union est fondée.' (trad. libre)

Ici la députée met en balance le regroupement familial avec le respect des valeurs de l'Union européenne, moyennant une construction phrastique de sens concessif, équivalant à une structure du type *certes p, mais q*, par laquelle on concède *p*, tout en lui opposant un argument plus fort. C'est une construction discursive qui lui permet de hiérarchiser les droits et devoirs des citoyens. Le droit à la famille est certes reconnu, mais subordonné au respect des valeurs de l'Union. Notons à nouveau la force du présupposé d'une incompatibilité de la migration avec les valeurs de l'Union.

La résolution du 5 juillet 2016 « met l'accent sur le rôle de l'école comme lieu d'accueil et de médiation linguistique et culturelle, notamment pour la promotion des valeurs démocratiques à travers des programmes d'éducation civique et de citoyenneté active » (pt. 86). Le « dialogue interculturel » devient ainsi une médiation qui suppose l'intervention d'un tiers dans un litige opposant deux parties. La résolution insiste sur la nécessité de former et d'appuyer les enseignants dans ce rôle en mettant en place des « services d'aide destinés aux enseignants et leur offrant rapidement une aide lorsqu'il s'agit de gérer les différents aspects de la diversité présente dans la classe, d'encourager le dialogue interculturel et de les orienter lorsqu'ils sont face à des conflits ou à des élèves risquant de se radicaliser » (pt. 69). Ce qui est notable ici est que la médiation ainsi opérée ne vise pas deux parties mais une seule. Il ne s'agit plus de chercher la conciliation de deux cultures présupposées inconciliables mais de transférer la responsabilité de la conciliation sur une seule de ces deux cultures. Ainsi la Résolution du 5 juillet 2016 « met l'accent sur la nécessité d'assurer une médiation culturelle et linguistique aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et d'approfondir leur connaissance de la langue et des valeurs culturelles et sociales de leur pays d'accueil » (pt. 69). Les trois résolutions alternent par ailleurs la référence aux valeurs des pays d'accueil et aux valeurs de l'Union européenne, sans distinction. La particularité des résolutions, comme des discours des députés, est de montrer une identité européenne homogène, basée sur une liste

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

de valeurs consensuelles et immuables. Les migrants et leur identité culturelle viennent entrechoquer un passé européen idéalisé, présenté comme homogène et harmonieux. La diversité culturelle européenne est définie dans les considérants de la Résolution du 19 janvier 2016 sur le dialogue interculturel, comme une biodiversité, un patrimoine déjà là, à protéger :

> (17) Considérant que l'Europe présente une immense richesse en termes de diversité culturelle, sociale, linguistique et religieuse; que, dans ce contexte, les valeurs partagées qui sont le ciment de nos sociétés, telles que la liberté, la justice sociale, l'égalité et la non-discrimination, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit, la tolérance et la solidarité, sont essentielles pour l'avenir de l'Europe (considérant A).

Le signifiant « diversité », au sein de la communauté européenne, ne renvoie pas au conflit mais à l'unité : il s'agit « d'une immense richesse », du « ciment de nos sociétés ». Il revêt le sens de « variété ». Notons, dans (17), l'énumération créant une chaîne d'équivalence sous le signifiant « valeurs partagées ». Le lien entre Union européenne, droits de l'homme et démocratie est naturalisé et non susceptible de contestation. Le dialogue interculturel ne vise plus l'intercompréhension mais la protection de ce patrimoine imaginé :

> (18) Considérant que, faute d'être un concept juridique, le dialogue interculturel n'est réglementé ni par le droit national, ni par le droit de l'Union, ni par le droit international, mais qu'il s'est bâti sur des cadres internationaux visant à protéger les droits de l'homme et la diversité culturelle (considérant B).

Riche et homogène dans les rapports sociaux à l'intérieur de la communauté, c'est-à-dire de la majorité, la diversité culturelle redevient conflictuelle dans les rapports de cette majorité avec les minorités. Le dialogue interculturel vise dans ces cas à :

> (19) renforcer le respect mutuel dans un contexte de forte diversité culturelle et de faire face à la réalité complexe de nos sociétés et à la cohabitation de différentes croyances et identités culturelles, ainsi que pour mettre en évidence la contribution des différentes cultures aux sociétés et aux patrimoines européens, voire de gérer les conflits de manière efficace (considérant D).

Nous retrouvons dans cet exemple un champ lexical managérial, autour de la gestion et de l'efficacité. Le dialogue interculturel devient l'« outil » (pt. 26) de cette gestion pragmatique des minorités. Sa représentation conflictuelle disparaît au profit de

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

sa version instrumentale et gestionnaire : « un dialogue interculturel constructif » (Résolution du 19 janvier 2016), « un dialogue sain » pour « une société plus harmonieuse » (Julie Ward, 18 janvier 2016, trad. libre). La responsabilité de ce passage de la conflictualité au consensus est attribuée aux communautés et minorités qui en sont destinataires.

> (20) I decided to take a positive approach, particularly in respect of young people and the potential that they offer to society, and to celebrate that cultural diversity can create empathy, empower marginalised communities and foster more active citizenship. Intercultural dialogues and exchanges also address stereotypes, prejudices and discrimination by the majority. (Julie Ward, 18 janvier 2016)
> 'J'ai décidé de prendre une approche positive, en particulier en ce qui concerne les jeunes et le potentiel qu'ils offrent à la société, et de célébrer que la diversité culturelle peut créer de l'empathie, responsabiliser les communautés marginalisées et favoriser une citoyenneté plus active. Les dialogues et les échanges interculturels portent également sur les stéréotypes, les préjugés et la discrimination par la majorité.' (trad. libre)

Les comportements et discours discriminatoires de la majorité sont également pointés dans le discours des eurodéputées. Cependant, l'emploi de l'adverbe *also* 'également' en fin de phrase fait d'eux un problème secondaire. En effet, puisque les valeurs universelles sont attachées à la culture majoritaire, les discriminations en son sein deviennent de simples dysfonctionnements à corriger.

5. Conclusion

L'analyse des figements de la dialectique du même et de l'autre dans notre corpus a fait émerger la place prépondérante des métapraxèmes et des parapraxèmes dans la construction des identités différentielles. Le flou au niveau de la définition de l'autre n'empêche pas sa discrétisation et sa projection grâce à l'usage de démonstratifs. Le parapraxème apparaît alors central. Il renvoie à la fonction épidictique du langage, lequel « a pour fonction de désigner l'inscription d'un objet dans l'espace, objet et espace promus ainsi à l'obligatoire réalité objective » (Lafont 1991 :264).

Au-delà de notre conclusion sur la force heuristique du modèle proposé par la praxématique, l'analyse de notre corpus a révélé que derrière la scénographie polémique propre aux débats en hémicycle, y règne un large consensus autour d'une lecture culturelle de la société, « devenue le cadre de sens commun pour organiser, gérer et expliquer le monde » (Yilmaz 2016 : 17). Même lorsque nos locuteurs de la « majorité tolérante » (Blommaert et Verchueren 1998) pensent

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

se positionner dans la controverse par rapport aux positions racistes ou islamophobes, ce nouvel horizon ontologique culturel contraint la façon dont ils s'inscrivent dans le débat. L'hégémonie – pour reprendre Laclau et Mouffe – correspond ici à la transformation d'une idéologie en norme, avec un glissement de paradigme, d'une lecture sociale à une lecture ethnoculturelle du monde, d'une politique égalitaire à une politique identitaire.

Références bibliographiques

Balleix, C. (2013), *La politique migratoire de l'Union européenne*, La Documentation française, Paris.

Barbéris J.-M. (1998a), « Identité, ipséité dans la deixis spatiale : ici et là, deux appréhensions concurrentes de l'espace ? », *L'Information grammaticale*, 77, p. 28-32.

Barbéris, J.-M. (1998b), « Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet », in Barbéris, J.-M., Brès, J., Siblot, P., *De l'actualisation*, CNRS éditions, p. 199-218.

Barbéris, J.-M., Brès, J., Siblot, P. (1998), *De l'actualisation*, CNRS éditions.

Blommaert, J., Verschueren, J. (1998), *Debating diversity: Analysing the discourse of tolerance*, Routledge, London.

Bres, J. (1994), *La narrativité*, Duculot, Louvain-La-Neuve.

Bres, J. (1998), « De Bally à la praxématique », in Barbéris, J.-M., Brès, J., Siblot, P., *De l'actualisation*, CNRS éditions, p.59-80.

Dahlgren, P. (2011), « Mobilizing Discourse Theory for Critical Media Politics: Obstacles and Potentials », in Dahlberg L., Phelan S. (eds), *Discourse Theory and Critical Media Politics*, Palgrave Macmillan, London, p.222-249.

Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Editions Champion.

Détrie, C., Verine, B., Masson, M. (1998), *Pratiques textuelles*, Presses de l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

Fauré, L. (2011), « L'émergence personnelle de l'autre : entre faits de langue et données interactionnelles », in Verine, B., Détrie, C. (éds), *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Lambert Lucas, Limoges, p. 47-70.

Howarth, D., Torfing, J. (eds) (2005), *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*, Palgrave Macmillan.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986), *L'implicite*, Armand Colin, Paris.

Krieg-Planque, A. (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris.

Laclau, E. (2008), *La raison populiste*, Seuil, Paris (trad. Ricard, J. P.).

Laclau, E. (2014), *The Rhetorical Foundations of Society,* Verso Books.

Laclau, E., Mouffe, C. (2009), *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, Les solitaires intempestifs (trad. Abriel, J.).

Lafont, R. (1978), *Le travail et la langue*, Flammarion.

Lafont, R. (1985), « Le langage et le temps : le temps du langage », *Cahiers de praxématique*, 4, p.3-24.

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)

Lafont, R. (1991), *Le dire et le faire. Textes réunis par Jacques Bres et Françoise Gardès-Madray*, Presses Universitaires de la Méditerranée.
Lafont, R., Gardès-Madray, F. (1976), *Introduction à l'analyse textuelle***,** *Larousse Université.*
Mouffe, C. (2005), *The Democratic Paradox*, Verso Books.
Mouffe, C. (2013), *Agonistics: Thinking The World Politically*, Verso, London-New York.
Rancière, J. (1998), *Aux bords du politique*, Folio.
Yilmaz, F. (2016), *How the Workers Became Muslims: Immigration, Culture and Hegemonic Transformation in Europe*, University of Michigan Press.

BDD-A28585 © 2018 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 01:55:40 UTC)